

Jardinier de golf

Entretien du parcours de golf, de ses abords et des zones d'entraînements (H/F)

Employeur : Syndicat Mixte de Valberg

Type d'emploi : Saisonnier (possibilité d'évoluer sur un poste permanent)

Cadre d'emplois : Adjoint techniques territoriaux / jardinier de golf

Le Syndicat Mixte de Valberg (SMV), regroupe les communes de Péone et de Beuil, le SIV et le Conseil départemental des Alpes Maritimes. Il a pour objet l'étude, l'aménagement, la réalisation, l'exploitation et la promotion des équipements sportifs, touristiques ou tout projet ayant vocation à favoriser le développement de la Station de Valberg : notamment les domaines skiables de Valberg et de Beuil pour la pratique du ski alpin, du ski de fond, des sentiers raquettes et piétons, le parcours accrobranche, Espace Valberg Aventure, le golf, la piscine ainsi que l'ensemble des équipements du Parc des Sports de la station. L'exploitation du domaine skiable et de certains équipements sportifs est confiée par Délégation de Service Public à la SPL de Valberg.

Missions

Sous l'autorité du directeur des services techniques ou du référent espaces verts et en lien avec l'intendant du golf, le jardinier de golf assure en priorité l'entretien du parcours de golf, de ses abords et des zones d'entraînements

Les activités principales :

Mise en état du golf lors de la reprise d'activité :

- Déneigement du golf : manuellement et/ou mécanique
- Remise en état du parcours en début de saison :
 - Nettoyage du parcours et des cheminements : manuellement et/ou mécanique
 - Remise en état des parties végétales endommagées : parcours, practice, abords, zones d'entraînements, club house
 - Remise en état des bunkers du parcours
 - Remise en état et en place du mobilier (golf, parcours et signalétique)
 - Remise en état et en route de l'arrosage
 - Tous travaux nécessaires à des modifications ou à l'amélioration du parcours
 - Préparation des machines en début de saison (réglages, vérifications du bon fonctionnement...)
 - Préparation du hangar golfique : vérifications des outils, rangement matériels et produits etc.

Entretien quotidien du golf :

- Tonte des zones de jeu : greens, tours de green, avants green, fairways, roughs et les abords
- Tonte du practice (éventuellement)
- Mise en état des greens : relevage des pitches, épierrage, passage de la baguette, placement des bogeys
- Mise en état des départs : placement correct des repères de départs, regarnissage des divots
- Mise en état des bunkers : ratissage, épierrage, désherbage, découpe des bordures
- Ramassage des déchets divers et vidage des poubelles
- Entretien des toilettes sèches sur le parcours
- Changement de l'eau des laves balles et des serviettes
- Entretien du système d'arrosage
- Assurer les activités suivantes :
 - La fertilisation du parcours
 - Les traitements phytosanitaires éventuels (si détenteur du Certiphyto)
- Assurer les opérations spécifiques de : regarnissage, verticuttage, aération, sablage, arrosage, éradication des adventices, rechargement en sable des bunkers
- Surveillance et rend compte à l'intendant de l'état du parcours (état du gazon, du mobilier, qualité de l'arrosage, dégradations,...

Entretien régulier des équipements :

- Surveille l'état du matériel mis à sa disposition et le signale à l'intendant :

- Les niveaux d'huiles et d'eau, le graissage, la pression des pneus
- Les mauvais fonctionnements (bruits, fuites...)
- Les défauts de coupes

- Assure l'entretien du matériel mis à sa disposition :

- Après utilisation, soufflage du plus gros des déchets de tonte présent sur les machines et du filtre à air à l'écart de l'aire de lavage
- Nettoyage systématique au nettoyeur haute pression des machines après utilisation sur l'aire de lavage
- Réaliser les compléments d'huiles et d'eau (avant utilisation), et de graissage (après utilisation).

Activités de fin de saison :

- Remisage en fin de saison du matériel et du mobilier du parcours

- Hivernage du réseau d'arrosage

Profil du candidat

Compétences techniques :

- Permis B en cours de validité
- Formation et autorisation à la conduite d'engins agricoles
- Maîtriser les règles de sécurité appropriées aux activités
- Être en mesure d'assurer les réparations courantes et la maintenance sur les engins
- Être en mesure de comprendre et respecter les règles relatives à l'hygiène et à la sécurité au travail (port des équipements de protection individuelle)

Compétences relationnelles :

- Esprit d'équipe, discrétion professionnelle
- Dynamisme et sens de l'organisation
- Présentation et tenue correcte
- Travail propre, soigneux et consciencieux

Les compétences organisationnelles :

- Savoir organiser son travail au quotidien
- Travailler proprement et soigneusement ;

Formation et expériences

- Débutant(e) accepté(e)
- Permis : B en cours de validité
- CACES apprécié
- Les habilitations électriques sont un plus

Caractéristiques du poste

Localisation : Valberg

Poste à pourvoir : dès que possible

Horaires : 35h/semaine. Les horaires hebdomadaires sont variables et s'entendent sur les 7 jours de la semaine, en fonction de l'activité et des besoins de service, toujours dans le respect de la loi.

Temps de travail : Temps complet

Salaire : régime indemnitaire et régime indiciaire – Parc de logements attractif

Contact

CV + lettre de motivation à adresser à :

Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal de Valberg - Pôle Ressources Humaines - Centre Administratif – Place Charles Ginésy - 06470 VALBERG

04.93.02.23.98

Ou par mail à :

polerh@valberg.com